



## Comité social territorial du 15 février 2024

### Consultation sur la convention de délégation de compétence pour la gestion du port d'Étaples-sur-mer entre la Commune et le Département.

En vertu de l'article 54 du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et leurs établissements publics, le comité social territorial est consulté sur les projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services. Il lui appartient dès lors d'émettre un avis sur la poursuite du partenariat avec la Commune d'Étaples sous la forme d'une délégation de compétence visée à l'article L.1111-8 du code général des collectivités territoriales.

#### I. Rappel des éléments de contexte

Suite à la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relatives aux libertés et responsabilités locales, le port d'Étaples-sur-mer est devenu, par arrêté préfectoral du 23 janvier 2009, la pleine propriété du Département du Pas-de-Calais.

Le Département est dès lors compétent pour :

- L'exploitation du port et le développement de nouvelles activités ;
- Les travaux d'extension, d'aménagement et de modernisation des infrastructures portuaires et du chenal d'accès ;
- Les concessions d'exploitation ;
- Les tarifs et conditions d'usage des outillages publics ;
- Les droits de port.

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a privilégié les régions comme gestionnaire de port maritime. Cependant, fort de la dynamique de développement qu'il a su mobiliser sur le port d'Étaples-sur-mer, le Département a défendu en 2016 sa candidature pour conserver cette compétence et poursuivre le développement de cet outil au service du territoire, ce qui fait qu'il est encore aujourd'hui la collectivité gestionnaire du port d'Étaples-sur-mer.

L'ensemble du domaine public portuaire départemental s'étend sur 88 ha dont 8 ha de terre-pleins portuaires, constitué de plusieurs ensembles relevant des différentes activités du port :

- Un port de pêche comprenant un quai de pêche et un ponton de débarquement, ainsi qu'un espace de vente de poissons composé de 12 étals occupés par des pêcheurs étaplois.
- Une aire de carénage, d'hivernage et ses moyens de levage,
- Une base de plaisance composée d'une capitainerie, d'un plan d'eau de 17 600m<sup>2</sup> permettant de recevoir environ 240 bateaux dont 22 destinés aux visiteurs ;
- Une école de voile avec ses dépendances ;
- Un pôle d'activités navales et touristiques comprenant notamment un bateau promenade sur la Canche.

Entre 2010 et 2020 le Département a mené un programme ambitieux et global d'investissement sur le port à hauteur de 18 millions d'euros en poursuivant un triple objectif : économique en retrouvant de nouvelles activités, touristiques en favorisant de nouveaux équipements et convivial en créant de nouveaux lieux de rencontre.

Le pilotage de ces travaux et la gestion du domaine public portuaire non concédé à la commune ont été conduits par les services départementaux.

La gestion des activités du port de pêche (notamment l'engin de levage, carénage) et des activités de plaisance (location des anneaux, école de voile, etc...) est actuellement concédée à la commune d'Étaples-sur-mer en vertu d'un contrat de concession de service public global hérité de l'État lors du transfert de propriété et qui prendra fin au 31 mars 2024.

Les résultats actuels d'exercice de la gestion du port mettent en évidence de maigres recettes sans mesure avec les investissements nécessaires et les coûts de son fonctionnement.

Aussi, plutôt que de mettre en concurrence le gestionnaire et partenaire historique du Département qu'est la commune d'Étaples-sur-mer, le Département souhaite approfondir le partenariat existant et s'associer à la commune pour renforcer tout le potentiel de développement du port. En effet, la commune bénéficie du savoir-faire et de la connaissance de terrain nécessaires au fonctionnement du port. Elle est dès lors le partenaire incontournable du Département pour « passer du faire faire au faire avec » autour d'un dialogue de gestion engagé et constructif pour la mise en valeur du port départemental.

En vertu de l'article 54 du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et leurs établissements publics, le comité social territorial est consulté sur les projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services. Il lui appartient dès lors d'émettre un avis sur la poursuite du partenariat avec le Département du Pas-de-Calais sous la forme d'une délégation de compétence visée à l'article L.1111-8 du code général des collectivités territoriales.

## **II. Organisation proposée**

Il convient de mettre en place un cadre juridique permettant de poursuivre la coopération du Département et de la Commune sur la gestion du domaine public portuaire départemental en le renforçant.

L'évolution du mode de gestion vers la mise en place d'une convention de délégation de compétence apparaît opportune car elle cumule les avantages suivants :

- Le Département peut librement poursuivre le partenariat historique avec la Commune et s'appuyer sur son expertise, sa connaissance et l'expérience mutuelle acquise de longue date.
- Ce dispositif est souple et offre la faculté d'arbitrer entre les prérogatives du délégué et du délégué.

Une telle convention s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L.1111-8 du code général des collectivités territoriales qui dispose :

*qu'« une collectivité territoriale peut déléguer à une collectivité territoriale relevant d'une autre catégorie ou à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre une compétence dont elle est attributaire, qu'il s'agisse d'une compétence exclusive ou d'une compétence partagée. Les compétences déléguées en application de l'alinéa précédent sont exercées au nom et pour le compte de la collectivité territoriale déléguante. Cette délégation est régie par une convention qui en fixe la durée et qui définit les objectifs à atteindre et les modalités du contrôle de l'autorité déléguante sur l'autorité déléguataire ».*

L'article R.1111-1 du CGCT pris en application de ce texte indique que :

*« la convention prévue à l'article L. 1111-8 est élaborée par les présidents des assemblées délibérantes des collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre concernés.*

*Elle détermine la ou les compétences déléguée(s), fixe la durée de la délégation de compétence ainsi que les modalités de son renouvellement, définit les objectifs à atteindre et les modalités de contrôle de l'autorité déléguante sur l'autorité déléguataire. Elle fixe des indicateurs de suivi correspondant aux objectifs à atteindre.*

*Elle détermine également le cadre financier dans lequel s'exerce la délégation, les moyens de fonctionnement et les services éventuellement mis à la disposition de l'autorité déléguataire ainsi que les conditions dans lesquelles des personnels de l'autorité déléguante peuvent être mis à disposition de l'autorité déléguataire ou détachés auprès d'elle.*

*La convention prévoit le cas échéant les modalités de sa résiliation anticipée.*

*Elle est approuvée par délibérations concordantes des assemblées délibérantes des collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui y sont parties.*

En l'espèce, les objectifs poursuivis et fixés d'un commun accord entre les partenaires sont :

- Optimiser la gestion financière du port autour de principes partagés et au service de la qualité du cadre de vie et de l'offre de services
- Développer l'attractivité du port, notamment son potentiel touristique et lutter contre la saisonnalité de certaines activités.
- Renforcer et développer les services mis à disposition des usagers du port.
- Approfondir la coopération existante entre la Commune et le Département autour d'un dialogue de gestion efficace.

Ils sont détaillés en annexe et assortis d'indicateurs.

S'agissant d'un contrat relatif à la gestion du port, le conseil portuaire a été saisi du projet de convention en vertu de l'article R. 5314-22 du code des transports. Ce conseil réunit les différents acteurs du port : gestionnaire, propriétaire et différentes catégories d'usagers.

Si le régime juridique de la gestion du port évolue, l'organisation des services départementaux et communaux pour la gestion opérationnelle du port d'Étaples-sur-mer restera inchangée. La Ville pourra s'appuyer sur l'expertise et l'ingénierie nécessaire des agents du Département pour le pilotage et la conduite de leurs missions (contrôle de gestion, ...).

La durée de la convention est établie pour prendre fin au 31 décembre 2028 avec une clause d'évaluation/amendement du dispositif en 2026, soit en milieu d'exécution pour évaluer les résultats du partenariat et d'un dialogue de gestion renforcés au regard des objectifs fixés.

Le comité social territorial est invité à se prononcer sur le mode de fonctionnement ainsi proposé.

#### Annexes :

- Objectifs et indicateurs
- Pour information : organigramme de la Ville d'Etaples (changements à venir uniquement en raison des départs en retraite)
- Plans du port d'Étaples-sur-mer

Annexe 1 : Objectifs et indicateurs

# DÉCLINAISON DES OBJECTIFS EN INDICATEURS PAR TYPE D'ACTIVITÉ

## PÊCHE

<b>Les objectifs de l'activité pêche – hors outillage – visent principalement à chercher à optimiser l'exploitation des étais en dehors de la saison de la coquille (ce qui aura également des effets positifs sur l'attractivité du port). Ils visent également à suivre des objectifs transversaux de sobriété énergétique et de maintien du cadre de vie sur le port)</b>	
OBJECTIFS	INDICATEURS
Optimisation financière :	Charges d'exploitation associées
Actions coûts :	Données brutes :
Sobriété énergétique : modération des consommations d'eau et d'électricité – lutte contre la gaspillage sur les étais (compteurs individuels)	- Fluides (Eau, électricité, ...)/ suivi global et à l'état sur la base d'un « utilisateur de référence » à définir
Actions recettes :	- Entretien / maintenance (ensemble des prestations et maintenance et d'entretien nécessaires au fonctionnement de l'activité). Dont suivi des normes de sécurité , protection incendie, protection vandalisme, maintenance clim local réfrigéré,
Optimisation des usages et recherche d'une occupation maximale des étais	- Charges de personnel affecté aux activités de pêche hors saison
Qualité du service rendu :	Demandes d'activité relatives au suivi de l'occupation des étais
Garder un fonctionnement optimal des outillages par leur entretien sérieux et régulier (carnets d'entretien)	Suivi du nombre de jours d'indisponibilité des matériels
pour optimiser la qualité, la disponibilité et la sécurité des services fournis rendus.	Analyse d'une diversification des activités proposées dans les étals et leur opportunité pour développer l'offre en coordination avec la CME (passionniers, autres activités).
Actions de maintien de bon fonctionnement de l'égulation des usages sur le local	
Mouillage réfrigéré	
Aménagement du port :	
Renforcer et développer les services mis à disposition des usagers du port. Étudier les pistes pour accroître l'utilisation des services du port. Optimiser l'occupation des étals, lutte contre la saisonnalité de l'occupation	
Hygiène et Sécurité :	
Sécurité des personnes et des biens	suivi de la gestion des bio déchets

# DÉCLINAISON DES OBJECTIFS EN INDICATEURS PAR TYPE D'ACTIVITÉ

## OUTILLAGE (ENGINS DE LEVAGE, CARÉNAGE ET HIVERNAGE)

Les objectifs de l'activité « ouillages » visent principalement à chercher à optimiser l'exploitation des engins et structures existantes afin de rentabiliser leur exploitation et de renouveler l'attractivité du port pour renouer avec les origines du port de pêche. Cette dynamique profitera au port également des autres fonctions du port.	
OBJECTIFS	INDICATEURS
Optimisation d'exploitation :	Charges d'exploitation associées
Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation notamment par la réduction des consommations d'eau et d'électricité, des frais de carburant et optimisation des usages et recherche d'un usage maximal	Bénéfices bruts : Bilan de fonctionnement / fluides/ sauf gazoil dans consommations, frais d'entretien / maintenance dont suivis économies de sécurité spécifiques... charges de personnel afférentes aux activités de mouvement des bateaux, recettes d'exploitation
Qualité du service rendu :	Bénéfices d'efficacité relatives au service : l'occupation et des récentes salves des sorties/retours/débarquements - Taille/longueur des bateaux placante ou pas - suivi des types d'usagers Suivi des charges d'entretien
Garantir la sécurité, la salubrité en la gestion durable des déchets de l'activité d'ouillage, veiller à maintenir l'absence de pollution (hydrocarbures, déchets polluants...) sur l'aire d'hivernage (ne pas dévaloper de « carénage clandestin »)	Score de la gestion des déchets supérieure - hydrocarbures Lutte contre les dégâts des déchets sauvages
Qualité du service rendu :	Certets d'entretien périodique Sauf du nombre de jours d'indisponibilité des matériels Contrôles périodiques débarquées
Garantir un fonctionnement optimal des ouillages en assurant leur entretien sérieux et régulier tout en optimisant la qualité, la disponibilité et la sécurité des services fournis rendus	Suivi des salves données à la poussée des débords sauvages / déchets spéciaux / hydrocarbures/
Sécurité :	Communication pour développer l'activité (à destination des plaisanciers extérieurs et du carénage sauvage)
Communication :	Mieux communiquer et signaler les services d'hivernage et de carénage

# DÉCLINAISON DES OBJECTIFS EN INDICATEURS PAR TYPE D'ACTIVITÉ -

## CNC

Les objectifs de l'activité « CNC – école de ville » visent principalement à chercher à optimiser l'exploitation de l'école de ville pour permettre la pérennisation de l'activité sur le port.	
OBJECTIFS	INDICATEURS
<p><b>Optimisation financière :</b> Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation ; Développement d'activités péri-scolaires en "intérieur marchand" ; Rechercher des financements externes, proposer des édufonds scolaires si utile</p>	<p>Charges d'exploitation associées : Bilan de fonctionnement (travaux de [personne], affecté aux activités d'I.C.P., recettes d'exploitation, ...); Gammes d'activités ; Jeux d'utilisation par activité suivis de la "logique des séquelles" ; Statut des équipements, véhicules, travaux d'usage immédiat régulier</p>
<p><b>Qualité du service à renouveler :</b> Garantir un fonctionnement optimal des installations et du matériel par leur entretien sérieux et régulier pour optimiser la qualité, la disponibilité et la sécurité des services proposés.</p>	<p>Bénéficien du plaisir ; Optimisation des installations en toute saison, Optimisation de la fréquentation et de la qualité des prestations proposées, diversification des propositions ; Analyse des activités pratiquées sur le Cercle et leur opportunité pour développer celle en fonction des retombées mutualisées d'apprentissages avec des usages de l'école universitaires. Etudier des propositions de services à destination des enfants éduisants du Département, enfants de ASE, compagnie, personnes handicapées, personnes aidants, etc...;</p>
<p><b>RH</b> Suivi des ETP par activité, formation, féminisation (?), répartition des temps de travail d'un même agent sur différentes activités,</p> <p><b>Communication :</b> Accroître la visibilité des partenaires et des services proposés par l'école de ville sur site et dans les médias numériques</p>	<p>Type de support de communication et média cible</p>

# DÉCLINAISON DES OBJECTIFS EN INDICATEURS PAR TYPE D'ACTIVITÉ PLAISANCE

Les objectifs de l'activité « plaisirance » visent principalement à optimiser et faire rayonner cette activité de 1 <sup>e</sup> plan sur le port.	
OBJECTIFS	INDICATEURS
Optimisation financière :	Coûts d'exploitation et dépenses
Aménageurs et équipements : valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation	Bénéfices bruts / Système de fonctionnement : utilisation et plétharisme de « fluides » (eau/gaz) des partenaires, taux d'entraînement, intérimarise... changement de personnel affectant les activités
Maitrise des consommations d'eau et d'électricité	Demandes effectives / Part des locaux : part des abonnés ; taux de remplissage,...
Club House : valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation	Identification des données d'exploitation et d'échéance progres au club-house (chances, succès, services, gestion des stocks, normales)
Qualité du service rendu :	Enjeux des utilisateurs : équipes
Soutenir la propreté, la sécurité et la gestion durable des déchets de l'activité de plaisirance	Etat des équipements : sécurité, taux d'usage
Soutenir un fonctionnement optimal des caravanes et outillages par leur entretien sérieux et régulier pour optimiser le qualité, la disponibilité et la sécurité des services portuaires rendus	Entretien régulier
Amélioration du pôle de plaisirance :	Prise en compte des possibilités de développement de la consommation et attractivité du club house
Club House : optimisation de la fréquentation et de la qualité des prestations proposées / amélioration des capacités	Actions en matière de gestion prévisionnelles des emplois et des compétences

# DÉCLINAISON DES OBJECTIFS EN INDICATEURS PAR TYPE D'ACTIVITÉ

## ANIMATION ATTRACTIVITÉ

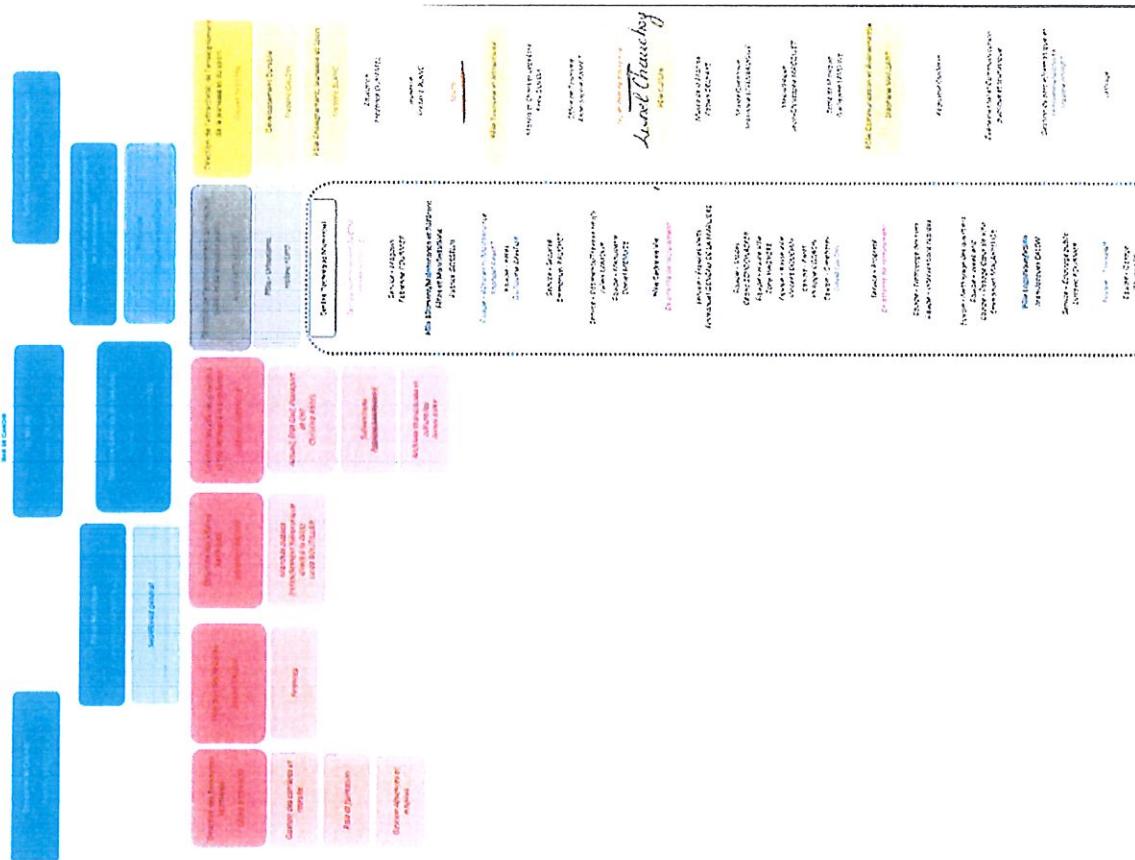
Les objectifs de l'activité « Attractivité / cadre de vie / animation » visent principalement à envisager de manière plus globale l'attractivité de l'ensemble de l'espace portuaire (parkings, aire de jeu, espaces verts, sanitaires publiques, fonctionnement courant, sécurité, aire de convivialité) pour prendre de la hauteur sur les interactions entre les différentes activités du port et perspectives à donner au port départemental d'Etaples.	
OBJECTIFS	INDICATEURS
Optimisation Financière :	Bilan de fonctionnement (trajets et des structures), vérifications périodiques et contrôles de sécurité, frais d'enrichien, électricité publique, ...]
Espaces publics : Valorisation des ressources d'infrastructure et optimisation des dépenses d'exploitation	Dotations d'utilisation (l'espace public, saisonnalité)
Réduction des consommations d'eau et d'électricité port	Etude de performances à la première escale sur des périodes en contre saison avec les acteurs du port
Qualité du service rendu :	Propriété / cadre de vie : déchets et recyclage à bord (bois déchets et déchets spéciaux des sociétés de pêche et de plaisance) ; Charges liées à la gestion des espaces vers (RH, manutention, etc...) + évaluation du service induit par le certification à leurs usages du Port
Animation du port :	Veille et édition d'un programme annuel d'animodien suivie des audiences et origines des visiteurs (vers à jour de l'étude de perception des usages)
Communication et rayonnement du port et renforcement son potentiel touristique : organisation d'animations thématiques (marchimes, culturelles, sportives, ...).	Evaluation des actions menées (réduire la nature et le nombre d'actions) types de support et espaces de communication utilisés
Communication :	Evaluation des actions menées (réduire la nature et le nombre d'actions) types de support et espaces de communication utilisés
Développement des actions d'information et de sensibilisation en direction des usagers portuaires, et des usagers des alentours	Accroître la visibilité des partenaires sur les espaces du port et sur les médias numériques du délégué port et du délégué

# DÉCLINAISON DES OBJECTIFS EN INDICATEURS PAR TYPE D'ACTIVITÉ

## DIALOGUE DE GESTION ET PARTENARIAT

Les objectifs catégorisés sous l'item « dialogue de gestion et partenariat » visent principalement à évaluer la qualité du partenariat renouvelé entre les 2 membres. Il est le marqueur d'une volonté commune de renforcer le dialogue au service du développement des activités du Port	
OBJECTIFS	INDICATEURS
Approfondir la coopération existante (Communauté – Département et implication des instances de pilotage (respect du rythme et de la fréquence des réunions)	
Qualité du dialogue de gestion :	
Fiabilité de la donnée	
Régularité de l'intégration de la donnée	
Qualité du reporting	

Annexe 2 : Organigramme de la Ville d'Étaples (Changements à venir uniquement en raison des départs en retraite)



Annexe 3 et 4 plans du port (en cours) :

## Déclinaison des objectifs en indicateurs par type d'activité Pêche

Les objectifs de l'activité pêche – hors outilage – visent principalement à chercher à optimiser l'exploitation des étals en dehors de la saison de la coquille (ce qui aura également des effets positifs sur l'attractivité du port). Ils visent également à suivre des objectifs transversaux de sobriété énergétique et de maintien du cadre de vie sur le port.

OBJECTIFS	INDICATEURS	Indicateurs identifiés		Péodicité
		Indicateurs associés	Indicateurs identifiés	
Optimisation financière :	Recettes et charges d'exploitation associées.	Recette: Loyer		
Actions coûts :	Recettes	Fluides: - eau - électricité		
Sobriété énergétique : modération des consommations d'eau et d'électricité – lutte contre le gaspillage définir	- Fluides (eau, électricité, ...)/ suivi global et à l'étal sur la base d'un « utilisateur de référence » à définir	RH ( Fonctionnement/maintenance/entretien)		
sur les étals (compteurs individuels)	- Entretien / maintenance (ensemble des prestations et maintenance et d'entretien nécessaires au fonctionnement de l'activité). Dont suivi des normes de sécurité , protection incendie, protection vandalisme, maintenance clim local réfrigéré...	Temps de travail des agents détachés au fonctionnement des étals et du local poubelles réfrigérée		
Actions recettes :	- Charges de personnel affecté aux activités de pêche hors carénage	Occupation des étals (Mise en place d'un carnet de bord journalier - rempli par l'agent en charge de l'entretien du port-indiquant l'ouverture ou la fermeture des étals matin et après-midi) selon le modèle ci-dessous),		
Optimisation des usages et recherche d'une occupation maximale des étals	Données d'activité relatives au suivi de l'occupation des étals			
Qualité du service rendu :	Carnets d'entretien			
Garantir un fonctionnement optimal des outillages par leur entretien sérieux et régulier pour optimiser la qualité, la disponibilité et la sécurité des services portuaires rendus.	Surveiller le nombre de jours d'indisponibilité des matériels			
Actions de maintien de bon fonctionnement et de régulation des usages sur le local poubelle réfrigéré				
Animation du port :				
Renforcer et développer les services mis à disposition des usagers du port. Étudier les pistes pour accroître l'utilisation des services du port. Optimiser l'occupation des étals. Lutte contre la saisonnalité de l'occupation	Analyse d'une diversification des activités proposées dans les étals et leur opportunité pour développer l'offre en coordination avec la CME (poissonniers, autres activités).			
Hygiène et Sécurité:	suivi de la gestion des bio déchets	Tonnage de récupération des biodéchets du local climatisé		
Sécurité des personnes et des biens				

Carnet de bord quotidien du suivi des étoiles minces

Mois de janvier	Après-midi		
	Matin	Après-midi	Nuit
Lundi	Ouvert	Fermé	Ouvert
Etal n°1			
Etal n°2			
Etal n°3			
Etal n°4			
Etal n°5			
Etal n°6			
Etal n°7			
Etal n°8			
Etal n°9			
Etal n°10			
Etal n°11			
Etal n°12			



## Déclinaison des objectifs en indicateurs par type d'activité Outilage (engins de levage, car-

Les objectifs de l'activité « outillages » visent principalement à chercher à optimiser l'exploitation des engins et structures existantes afin de rentabiliser leur exploitation et de renouveler l'attelle dynamique profitera au développement des autres fonctions du port départemental d'Etaples.

OBJECTIFS	INDICATEURS	Indicateurs identifiés
Optimisation financière :	<p><u>Recettes et charges d'exploitation associées</u></p> <p>Recettes</p> <p>Bilan de fonctionnement ( Fluides/ suivi global des consommations, frais d'entretien / maintenance dont suivi des normes de sécurité spécifiques,..., charges de personnel affecté aux activités de mouvement des bateaux, recettes d'exploitation</p> <p>Recettes et charges d'entretien spécifique (levage)</p> <p>Optimisation des usages et recherche d'un usage maximal</p> <p>Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation de l'activité "outillage" notamment par la réduction des consommations d'eau et d'électricité, des frais de carburant</p>	<p>Recettes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carénage</li> <li>- Hivernage</li> <li>Fluides:</li> <ul style="list-style-type: none"> <li>- eau</li> <li>- électricité</li> </ul> </ul> <p>RH:</p> <p>Temps de travail des agents détachés au fonctionnement du Boat lift.</p> <p>RH:</p> <p>Coût des agents mis à disposition du service</p> <p>Nombre de remontées et typologie d'embarquement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carénage</li> <li>◦ Pêche (y compris taille et poids)</li> <li>◦ Plaisance</li> </ul> <p>Plaisance ou pêche : suivi des types d'usagers</p>
Qualité du service rendu :	<p>Garantir la propreté, la salubrité et la gestion durable des déchets de l'activité d'outillage</p> <p>Veiller à maintenir l'absence de pollution (hydrocarbures, déchets polluants...) sur l'aire d'hivernage (ne pas développer de « carénage clandestin »)</p>	<p>Récupération des déchets spéciaux.</p> <p>Suivi de la gestion des déchets spéciaux – hydrocarbures</p> <p>Lutte contre les dépôts de déchets sauvages</p>
Qualité du service rendu :	<p>Garantir un fonctionnement optimal des ouvrages et outillages par leur entretien sérieux et régulier pour optimiser la qualité, la disponibilité et la sécurité des services portuaires rendus.</p>	<p>Carnets d'entretien périodique, Contrôles périodiques obligatoires</p> <p>Suivi du nombre de jours d indisponibilité des matériels</p> <p>Suivi des suites données à la poursuite des dépôts sauvages (déchets</p>



# Déclinaison des objectifs en indicateurs par type d'activité - CNC

Les objectifs de l'activité « CNC – école de voile » visent principalement à chercher à optimiser l'exploitation de l'école de voile pour permettre la pérennisation de l'activité sur le

OBJECTIFS	INDICATEURS envisagés	Indicateurs identifiés
Optimisation financière : Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation :	Recettes et charges d'exploitation associées Recettes	Chiffre d'affaires Fluides: - eau - électricité RH: Temps de travail des agents du CTM détaché au fonctionnement du centre nautique de la canche
Développement d'activités péri-scolaires en "secteur marchand »	Bilan de fonctionnement (charges de personnel affecté aux activités du CNC, recettes d'exploitation, ...)	
Données d'activité	Type d'activité : taux d'utilisation par activité	- Voile junior - Voile ados-adultes - Kayak nature - Planche à voile - Voile traditionnelle Typologie des visiteurs : - Adultes - Enfants
Rechercher des financements externes, proposer des évolutions statutaires si utile	suivi de la typologie des « visiteurs »	Liste des équipements comprenant : - Taux de vêtement - Taux d'utilisation par catégorie
Qualité du service rendu :	État des équipements , vêtement, taux d'usage	Entretien régulier
Animation du port :	Garantir un fonctionnement optimal des installations et du matériel par leur entretien sérieux et régulier pour optimiser la qualité, la disponibilité et la sécurité des services proposés.	Période où l'activité est pratiquée ainsi que le bilan de fréquentation pour chaque période Bilan de fréquentation pour chaque type d'activité ou de



# Déclinaison des objectifs en indicateurs par type d'activité Plaisance

Les objectifs de l'activité « plaisir » visent principalement à optimiser et faire rayonner cette activité de 1<sup>er</sup> plan sur le port.

OBJECTIFS	INDICATEURS	Indicateurs
<b>Optimisation financière :</b>  Anneaux et appontements : Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation  Maîtrise des consommations d'eau et d'électricité	<u>Recettes et charges d'exploitation associées</u>  Recettes  Bilan de fonctionnement occupation « plaisir » (Fluides/ suivi global des consommations, frais d'entretien / maintenance ... , charges de personnel affecté aux activités	Location des anneaux : -à l'année -de passage Fluides: - eau - électricité  RH: Temps de travail des agents fonctionnement du port de Location des anneaux : -à l'année -de passage Typologie de la clientèle : - étaploise/secteur Montréal - française - étrangère
<b>Qualité du service rendu :</b>	  <b>Club house :</b> Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation  <b>Animation du port de plaisir :</b>  Club house : optimisation de la fréquentation et de la qualité des prestations proposées/ animation des quais	  <b>Club house :</b> Identification des données d'exploitation et d'activité propres au <b>club house</b> (charges, recettes, services, gestion des stocks, horaires)  Bilan des déchets récupérés  Garantir la propreté, la salubrité et la gestion durable des déchets de l'activité de plaisir Garantir un fonctionnement optimal des ouvrages et outillages par leur entretien sérieux et régulier pour optimiser la qualité, la disponibilité et la sécurité des services portuaires rendus.  <b>Club house :</b> Analyse des possibilités de développement de la convivialité/attractivité du club house.
<b>Qualité du service rendu :</b>	  <b>Club house :</b> Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation  <b>Animation du port de plaisir :</b>  Club house : optimisation de la fréquentation et de la qualité des prestations proposées/ animation des quais	Tonnage de récupération de



# Déclinaison des objectifs en indicateurs par type d'activité Animation Attractivité

Les objectifs de l'activité « Attractivité / cadre de vie / animation » visent principalement à envisager de manière plus globale l'attractivité de l'ensemble de l'espace portuaire (par fonctionnement courant, sécurité, aire de convivialité) pour prendre de la hauteur sur les interactions entre les différentes activités du port et perspectives à donner au port dépassant.

OBJECTIFS	INDICATEURS	Indicateurs
Optimisation financière :	charges d'exploitation associées	<p>Fluides:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- eau</li> <li>- électricité</li> </ul> <p>RH espaces de jeux</p> <p>Temps de travail de fonctionnement des:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>RH propreté</li> <li>Temps de travail de de l'espace et des V</li> <li>RH Police municipal</li> <li>Temps de travail de détachés à la sécurité</li> </ul> <p>Tous les contrôles portuaire.</p> <p>RH éclairage des artères en lumière pei</p>
Espaces publics : Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation	Bilan de fonctionnement (charges « de structure », vérifications périodiques et contrôles de sécurité, frais d'entretien, électricité publique, ...)	<p>Données d'utilisation (fréquentation, saisonnalité)</p> <p>Etude d'alternatives à la gratuité exclusive des parkings en concertation avec les acteurs du port</p>
Réduction des consommations d'eau et d'électricité	Qualité du service rendu :	<p>Garantir la propreté, la salubrité et la gestion durable des déchets des usagers du port sur les espaces publics, élimination des déchets, Optimisation de l'enlèvement des déchets, garantie de la propreté du domaine délégué, respect du tri sélectif</p> <p>Etudier les évolutions à envisager pour partager les espaces de stationnement selon les usages du Port</p> <p>Propreté / cadre de vie : déchets « courants » (hors bio déchets et déchets spéciaux des activités de pêche et de plaisance) : Charges liées à la gestion des espaces verts (RH, matériel, etc...) + évaluation du surcoût induit par la certification 4 fleurs</p>



# Déclinaison des objectifs en indicateurs par type d'activité

## Dialogue de gestion et partenariat

Les objectifs catégorisés sous l'item « dialogue de gestion et partenariat » visent principalement à évaluer la qualité du partenariat renouvelé entre les 2 membres.  
Il est le marqueur d'une volonté commune de renforcer le dialogue au service du développement des activités du Port

OBJECTIFS	INDICATEURS	Indicateurs identifiés	Péodicité
Approfondir la coopération existante Commune – Département et implication des instances de pilotage (respect du rythme et de la fréquence des réunions)	Dialogue de Gestion	Tous les trimestres afin de compléter le tableau de bord partagé et mis en place par le Département du Pas-de-Calais.	Péodicité des réunions (techniques):
Qualité du dialogue de gestion : Fiabilité de la donnée Régularité de l'intégration de la donnée Qualité du reporting			

